

Electricité suisse et Troisième Reich

(Publications de la CIE, volume 5)

Jean-Daniel Kleisl

ISBN 3-0340-0605-5 (Chronos Verlag) / 2-601-03287-1 (Éditions Payot)

Résumé

Pendant la guerre, les autorités allemandes ont considéré les importations d'électricité comme l'une des prestations les plus importantes que la Suisse ait fourni au Troisième Reich. Pourtant cet aspect des relations entre ces deux pays est demeuré méconnu. Cette étude examine les problèmes qu'il pose.

Entre le début des années trente et la fin de la guerre, la production d'électricité a augmenté de manière considérable tant en Suisse (+90%) qu'en Allemagne (+173%) (chapitre I.1). Or, les installations hydroélectriques permettent la production de surplus à faible coût supplémentaire, que les entreprises suisses peuvent exporter. Déjà actifs dans l'entre-deux-guerres, de puissants groupes d'influence défendent durant la guerre les intérêts des exportateurs de courant auprès de l'administration fédérale. Ces milieux s'insurgent contre la nomination du socialiste Robert Grimm comme chef de la section chargée de l'énergie au sein de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail. Ils obtiennent en février 1941 que l'électricité soit constituée en section séparée, dirigée par Florian Lusser, déjà directeur de l'Office fédéral de l'économie électrique (chapitre I.5). Entre 1895 et 1941, sept centrales électriques au fil du Rhin (*Rheinkraftwerke*) ont été construites, dont l'exploitation est partagée entre l'Allemagne et la Suisse. Elles ont introduit une étroite collaboration germano-suisse, tant commerciale qu'institutionnelle. L'Allemagne s'est suffi à elle-même jusqu'au début de la guerre; mais sa production indigène, qui est surtout thermique, va être ensuite débordée par la forte croissance de la consommation. Ce qui a fait du Reich le principal client de courant suisse.

Les énormes besoins en capitaux pour la construction de centrales électriques ont partout en Europe porté à la constitution de sociétés spécialisées dans le financement des installations: les financières électriques. Les financières suisses ont toujours été importantes; elles ont assuré quelque 10% de l'ensemble des investissements suisses à l'étranger (chapitre II). Ces sociétés ont traditionnellement mêlé les capitaux allemands et helvétiques. Avec la crise de reconversion des années 1920, l'influence allemande sur les compagnies financières suisses avait cependant diminué. La redistribution des risques à la suite des différentes crises économiques a conduit à l'augmentation des participations dans d'autres pays; en outre, diverses restrictions au commerce ont limité les mouvements de capitaux en direction de l'Allemagne. En 1939, la place du Reich (5,1%) dans les actifs des cinq plus grandes sociétés financières helvétiques (tableau 3) est nettement inférieure à celle de la France (9,4%) et surtout de l'Italie (27,4%). Les liens entre les sociétés financières suisses (principalement *Elektrobank* et *Motor-Columbus*) et les entreprises électriques des régions frontalières allemandes demeurent néanmoins forts. Les *Rheinkraftwerke*, dont la capacité se situe entre 1,7 et 2 milliards de kWh, ont été en partie financés par ces sociétés; 20 à 25% du capital des sociétés électriques du Pays de Bade demeurent en mains suisses. La consommation électrique de cette région est donc très liée au capital ou aux producteurs suisses.

Les exportations totales d'électricité augmentent, tant en proportion de la production qu'en quantité réelle, jusqu'en 1940. Pendant la crise des années trente, la production a cru plus rapidement que la consommation intérieure et a permis aux exportations vers le Reich de passer de 235 millions de kWh en 1932 à plus d'un milliard en 1940. Cette forte augmentation

suit la signature en 1934 d'un accord de clearing germano-suisse qui ne prévoit pas de contingentement des exportations de courant (chapitre IV). Le Reich devient le premier client des entreprises électriques suisses, en lieu et place de la France, dont les importations diminuent sous les effets conjugués de la crise et de la dévaluation du franc. Cette tendance va se renforcer avec la construction de nouvelles centrales sur le Rhin et avec l'annexion de l'Alsace en 1940. Dès lors et jusqu'à la fin de la guerre, les exportations diminuent, alors que la production suisse continue de monter. Ce sont les *Rheinkraftwerke* qui assurent à elles seules entre 33 et 48% du total des exportations suisses (1938-1944) à destination de l'Allemagne (tableau 9). Les grands producteurs privés comme les *Aarewerke* et surtout ATEL (entre 19% et 35%) occupent également une place de choix (tableau 14). Ces grandes entreprises privées ainsi que les sociétés financières qui les chapeautent connaissent de bons résultats durant toute la guerre (chapitre III.3.4).

Les principaux destinataires de ces exportations sont les filiales d'entreprises suisses installées en Allemagne du Sud (chapitre III.4). L'entreprise d'électrochimie *Lonza*, à Waldshut, consomme à elle seule 34% des exportations suisses de courant à l'Allemagne entre 1938 et 1944. Le reste est absorbé par de gros distributeurs allemands (*Badenwerk* et RWE) qui livrent ensuite ce courant à la région de Rheinfelden, principalement à la filiale du producteur suisse d'aluminium AIAG. Les liens organiques réunissant d'un côté la *Lonza* à ATEL par l'intermédiaire de *Motor-Columbus*, et de l'autre l'AIAG au *Crédit Suisse* et aux producteurs *Kraftwerk Laufenburg AG* (KWL) et *Kraftübertragungswerke Rheinfelden AG* (KWR) expliquent qu'une grande partie de ces exportations soit absorbée par ces filiales. En effet, la *Lonza* à Waldshut et l'AIAG à Rheinfelden absorbent à elles seules plus de 50% des livraisons suisses de courant à l'Allemagne. Les centres industriels de Waldshut et de Rheinfelden, où sont aussi présents des firmes comme *Degussa* et *IG Farben*, absorbent entre 80 et 90% des exportations suisses.

Les livraisons suisses d'électricité à l'Allemagne ont été intégrées dans les négociations économiques germano-suisse (chapitre V); l'accord du 9 août 1940 maintient le volume exporté aux alentours de 1 milliard de kWh. Ces exportations sont conçues comme une contre-prestation aux livraisons allemandes de charbon (chapitre V.1). Il est clair que l'ensemble des prestations suisses au Reich (crédits de clearing, livraisons d'armes, services financiers, transit) «garantit» les livraisons allemandes de charbon. Mais des raisons stratégiques, économiques et techniques font de l'électricité suisse une prestation particulièrement appréciée des Allemands; elle a constitué un motif important du renoncement à déclencher une guerre économique contre la Suisse en 1943. La conclusion de nouveaux accords aboutit à la continuation des exportations d'électricité.

Dès 1933, les autorités nazies avaient accordé une vive attention à l'électricité et mis à l'étude de grands projets à forte connotation idéologique (chapitre VI). Le Suisse Max Leo Keller, nazi notoire, y a participé. Mais les priorités de la guerre amènent les autorités allemandes à y renoncer; elles préfèrent maintenir les structures en place tout en construisant de nouvelles centrales et en exploitant celles des territoires récemment conquis. C'est ainsi que la stagnation des exportations et le refus suisse d'augmenter leur volume malgré la demande allemande croissante va empêcher le Reich d'intégrer la Suisse à son dispositif d'approvisionnement électrique (chapitre VI.2). Il est donc abusif de parler d'un *Anschluss* énergétique, comme on l'a dit parfois. Les livraisons suisses restent néanmoins importantes pour certains secteurs de l'industrie de guerre allemande: environ 6% de la production de carbure (*Lonza*) et 10% de la production d'aluminium (AIAG) dépendent plus ou moins directement des livraisons suisses d'électricité.

Ce qui incite les Alliés à partir du printemps 1944 à demander l'interruption des livraisons de courant au Reich (chapitre VII). Ce n'est toutefois qu'en septembre 1944, au moment où les

autorités fédérales décrètent l'interdiction des exportations d'armes, que l'électricité va apparaître au centre des revendications alliées. Les Suisses entendent utiliser ces livraisons pour continuer à importer du charbon. Mais dans les derniers mois de la guerre, la relation charbon - électricité n'a plus fonctionné. Elle s'est même révélée problématique: la modification du clearing adoptée le 29 septembre 1944 devait théoriquement empêcher d'exporter plus d'électricité que la Suisse ne recevrait de charbon. Or, les livraisons de charbon à la Confédération diminuent très fortement; mais grâce au maintien de la garantie de transfert, les entreprises exportatrices continuent de livrer du courant, et désorganisent ainsi le clearing. Profitant de la situation, ces exportateurs sont alors traités d'«enfants gâtés» par les autorités fédérales et par le Vorort. Les livraisons vont diminuer à partir de janvier 1945 pour être interrompue le 28 février 1945, à la veille des négociations Currie.

© 2001 UEK / Chronos Verlag / Éditions Payot

Informations supplémentaires:

www.uek.ch

Commandes:

Chronos Verlag
Münstergasse 9, CH-8001 Zürich
Fax: 0041 / (0)1 / 265 43 44
e-mail: info@chronos-verlag.ch
www.chronos-verlag.ch

Éditions Payot
18, Av. de la Gare, C.p. 529
CH-1001 Lausanne
Fax 0041 / (0)21 / 329 02 66